

**21 FÉVRIER 2011**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON** TENUE À LA SALLE DU CONSEIL AU 504 RUE PRINCIPALE À SAINT-HENRI-DE-TAILLON, LE 21<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2011 À 19 HEURES SOUS LA PRÉSENCE DE M. ANDRÉ PARADIS, MAIRE.

**SONT PRÉSENTS :**

PASCAL GILBERT	CONSEILLER	DISTRICT N <sup>O</sup> 1
ÉRIC MORICE,	CONSEILLER	DISTRICT N <sup>O</sup> 2
GERMAIN LEMAY	CONSEILLER	DISTRICT N <sup>O</sup> 3
MARIO FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N <sup>O</sup> 4
LUC FORTIN	CONSEILLER	DISTRICT N <sup>O</sup> 5
DONALD PILOTE	CONSEILLER	DISTRICT N <sup>O</sup> 6

Est également présente : Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Ouverture de la session par M. le Maire**

M. le maire constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil ainsi qu'aux citoyens présents.

**4005-02-2011****Renonciation à l'avis de convocation**

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Mario Fortin, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des conseillers,

QUE le conseil renonce par la présente à l'avis de convocation.

ADOPTÉE

**4006-02-2011****Autorisation à M<sup>me</sup> Rachel Bourget, directrice générale, pour immatriculer le véhicule Incendie spartan 1999**

ATTENDU QUE la Municipalité a acquis un véhicule incendie de marque spartan 1999;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par M. le conseiller Donald Pilote, APPUYÉ et RÉSOLU à l'UNANIMITÉ des CONSEILLERS,

QUE la présente autorise la directrice générale M<sup>me</sup> Rachel Bourget a immatriculer pour et au nom de la municipalité de St-Henri-de-Taillon le véhicule de marque spartan, modèle LA4, année 1999, N<sup>O</sup> d'identification 4S7CT8192XC032178.

ADOPTÉE

**Certificat de crédits disponibles**

Je, soussignée, Rachel Bourget, certifie qu'il existe des crédits disponibles pour acquitter les dépenses autorisées aux articles 4006 du présent procès-verbal.

---

Rachel Bourget, directrice générale et secrétaire-trésorière

**4007-02-2011**

**Levée de la séance**

A 19 h 05 l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. le conseiller Éric Morice de lever la séance.

---

André Paradis,  
Maire

---

Rachel Bourget,  
directrice générale et secrétaire-trésorière